Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260928-2026_131_DELIB-DE

# Ville de LAMBALLE-ARMOR

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. de Stéphane de SALLIER DUPIN, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 22 septembre 2026*

**PRESENTS** : BEAUDET Xavier, BERNARD Matthieu, BERNU Sylvain, BÉZARD Marie-Sergine, BIDANEL Nathalie, BOUGUET Julia, BOURRÉ Gilles, BRUNET Jean-Maurice, BURLOT David, CARIMALO Myriam, CORLAY Nathalie, de SALLIER DUPIN Stéphane, DELAITRE Véronique, DUBOIS Philippe, GALLÉE Fabienne, GERTSCH Vanessa, GIBIER-GODEL Tiphaine, GOASTER Samy, GROIGNO Rémi, GUEGUEN Manuella, GUYMARD Jean-Luc, LAMIRAND Dominique, LE DOLEDEC Brice, LE GUEN Nadège, LORMEL Nicolas, MACHLOUT Georgette, RAVARD Antoine, RUSU Mihaela, SAGORY Thierry, THOMAS Ann-Gaël, THOMAS Christophe, URVOY Laurence

**ABSENTS** :
- LINTANF Goulven donne pouvoir à RAVARD Antoine,
- MARTIN Bertrand donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- BOUZID Nathalie,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BÉZARD Marie-Sergine

**Délibération n°2026-131**

Membres en exercice : 35 – Présents : 32 - Absents : 3 – Pouvoirs : 2

**AFFAIRES GENERALES**
**MISSION ANIMAUX DE COMPAGNIE - DÉSIGNATION**

Les animaux de compagnie ont pris une place singulière dans la vie d'un grand nombre d'habitants de Lamballe-Armor.

En 2024, la France comptait 73,4 millions d'animaux de compagnie. 60% des Français en possédaient un. 39% possédaient un chat et 28% possédaient un chien.

- Ces animaux ont un rôle social grandissant auprès des enfants, des personnes isolées, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées en structures…
- Se posent parfois des questions de cohabitation harmonieuse entre les usagers et les animaux de compagnie dans l'espace public,
- Ces mêmes animaux, considérés comme des êtres sensibles, peuvent également faire l'objet de mauvais traitements ou d'abandon,
- Les propriétaires peuvent être démunis face à la nécessité de les éduquer.

Pour toutes ces raisons, la condition des animaux domestiques est un sujet qui impacte la vie quotidienne de chacun dans la Commune.

Vu la loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes,

Considérant que le Conseil municipal souhaite charger l'un de ses membres d'une mission pour mieux appréhender la question de la place des animaux domestiques sur le territoire de la Commune,

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260928-2026_131_DELIB-DE

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- DECIDE de créer une mission thématique dédiée à la condition animale et aux animaux de compagnie,
- APPROUVE la désignation de Tiphaine GIBIER-GODEL, en qualité de conseiller chargé de mission sur la question des animaux de compagnie,
- PRECISE que les missions confiées à cet élu consisteront notamment à :
  - Sensibiliser les citoyens au bien-être animal et à la possession responsable,
  - Proposer des aménagements urbains adaptés (espaces canins, point d'eau, propreté),
  - Travailler en lien avec les associations locales de protections animale et les services vétérinaires,
  - Participer à la gestion de la population d'animaux errants en lien avec la fourrière animale.
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer l'ensemble des documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le 02 OCT. 2026

Stéphane de SALLIER DUPIN
Maire de Lamballe-Armor

Marie-Sergine BÉZARD
Secrétaire de séance

MAIRIE LAMBALLE-ARMOR
Côtes d'Armor